

[Texte]

d'emploi sont minimales. Le gouvernement est une partie intégrale du système d'assurance-chômage, établissant et changeant les règlements comme il l'entend. Il est donc normal qu'il continue sa participation financière au programme.

On demande aux travailleurs de payer davantage pour bénéficier d'un programme moindre à cause de l'intention du gouvernement d'échapper au fardeau associé à ses obligations. Pour nous, ceci est aussi inacceptable. Encore une fois, nous appuyons les recommandations soumises par le Comité permanent sous la présidence de Jim Hawkes, qui demandait que le principe du financement tripartite par les travailleurs, l'employeur et le gouvernement soit maintenu; que le financement d'un programme uniforme de 50 semaines soit effectué comme suit: les 30 premières semaines par les travailleurs et les employeurs, et les 20 semaines additionnelles par le gouvernement; et que toutes les dépenses relatives à la formation, à la création d'emplois et à l'aide à la mobilité soient financées à même les revenus généraux du gouvernement ou, dans le cas de la formation, par exemple, par tout autre scénario tel qu'une taxe de formation ou un crédit d'impôt à la formation.

En terminant, nous demandons au Comité de rejeter les coupures proposées dans le projet de loi. Nous vous demandons de continuer l'excellent travail du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, et de proposer un programme d'assurance-chômage simple, uniforme et équitable qui offre une protection de revenu adéquate aux travailleurs et travailleuses de la construction.

Le Département des métiers de la construction croit que les modifications aux normes d'admissibilité et la réduction de la période de prestations auront un effet dévastateur sur les travailleurs de la construction. La réallocation de ces fonds aux programmes de formation sera de peu d'utilité pour nos membres qui sont déjà bien formés. Finalement, le retrait de la participation financière du gouvernement fera en sorte que nos membres devront payer davantage pour bénéficier d'un programme moindre.

Merci de votre attention.

Le président: Merci, monsieur Dumoulin.

• 0945

Questions please, five minutes each. Mr. Allmand, please.

Mr. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): I want to thank Mr. Dumoulin for a very clear brief and one that very precisely describes the situation in the construction industry. Mr. Dumoulin has pointed out that the construction industry is very cyclical. There are times of boom and bust and it is also seasonal. He also points out that the people in the unions with which he deals are very well trained. They are people with long apprenticeship periods; they are people who are highly skilled—electricians, carpenters, plumbers, cabinetmakers, and so

[Traduction]

opportunities are minimal. The government is an integral participant in the unemployment insurance system, making and changing the rules as it pleases. It is therefore only fair that it continue to participate in the financing of the program.

Workers are being asked to pay more for a lesser program as a result of the government's intention to escape the financial burden associated with the discharge of its obligations. For us, this too is unacceptable. Here again, we concur with the recommendations of the standing committee chaired by Jim Hawkes, which asked that the principle of tripartite financing by employers, workers and government be retained; that financing for the common 50-week benefit be funded as follows: the first 30 weeks from employer-employee contributions and the remaining 20 weeks from general revenues; and that all expenditures relating to training, job creation and mobility assistance be funded through general revenues, or in the case of training, for example, through other financing scenarios such as a training tax or tax credit.

In closing, we ask the committee to reject the cuts proposed in this bill. We also urge the committee to follow in the footsteps of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration and to propose a simple, uniform and fair unemployment insurance program that will offer adequate wage loss protection to construction workers.

The building and construction trades department believes that the increase in the number of weeks required to qualify, coupled with the decrease in the number of weeks of benefit entitlement, will have a devastating impact on construction workers. The reallocation of funds to training programs will be of little use to our well-trained members. Finally, the withdrawal of government funding will result in our members paying more for a lesser program.

Thank you for your attention.

The Chairman: Thank you, Mr. Dumoulin.

Passons aux questions s'il vous plaît, cinq minutes chacun. Monsieur Allmand, s'il vous plaît.

M. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Je voudrais remercier M. Dumoulin pour son mémoire très clair, un mémoire qui décrit de façon très précise la situation du secteur de la construction. M. Dumoulin nous a rappelé que l'industrie de la construction se caractérise par sa nature très cyclique. Elle connaît des hauts et des bas et elle est également très saisonnière. Il nous signale aussi que les syndiqués qu'il représente sont des gens très bien formés. Ils ont passé de très longs stages d'apprentissage; ce sont des gens très hautement qualifiés—des électriciens,